

"Il ne peut y avoir de développement durable sans démocratie véritable"

Aïr-Info

Prix : 300 F CFA

BIMENSUEL RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°92 du 15 janvier au 31 janvier 2009 - 7^{ÈME} ANNÉE

VIE DE COMMUNES

Scandale foncier à la commune d'Agadez



CARNET DE VOYAGES

Un mythe nommé OBAMA

***Mariages précoces
à Agadez***

**Un business
rentable mais
révoltant**



Environnement

Les dangers de l'extraction de l'uranium

Les dessous de l'arrestation du guitariste Abdallah OUMBADOUYOU à Arlit

Mariages précoces à Agadez

Un business rentable mais révoltant !

Le mariage de jeunes filles – et même de fillettes – avec des Nigériens prend de l'ampleur à Agadez. Confinés d'abord à de petites communes comme Aderbissanet, Ingall ou Tchirozérine, la pratique du mariage précoce à des inconnus étrangers fait de plus en plus de victimes parmi les jeunes filles d'origine touarègue.



Une enfance sacrifiée sur l'autel des intérêts

Le coup de gueule de R. Alassane, agent dans une société de téléphonie de la capitale de l'Aïr, est édifiant : « Je trouve proprement scandaleux que les pouvoirs publics laissent se développer un tel trafic sans même enquêter ! Je comprends que des gars viennent jusqu'à Agadez pour trouver la perle rare car chacun a droit de chercher celle ou celui qui lui convient. Mais quand cela devient un business pour un mec qui a pignon sur rue, qui fait des repérages et qui envoie des photos de filles par Internet moyennant commission, je dis que ce n'est pas clair! ».

« Je suis scandalisé de voir que des parents désœuvrés vendent purement et simplement leurs filles, souvent mineures et encore sur les bancs de l'école, à des inconnus moyennant quelques

millions, ajoute R. Alassane. C'est révoltant ! »

À Agadez, les quartiers de Sabon Gari, Misrata et Dagmanett – habités en majorité par des Touaregs – seraient les plus touchés par le phénomène. « L'indigence des familles explique cet état de fait puisque dans la plupart de cas les parents n'ont rien à offrir à leurs enfants, dit Kabirou Souleymane, un jeune étudiant en sociologie à l'Université de Niamey. Et il n'y a pas que les Nigériens qui viennent jusqu'ici pour se marier avec des enfants. Le même trafic est en cours actuellement avec des Libyens. Ouvrez l'œil et vous verrez qu'il y a de gens qui ne vivent que de ça à Agadez ! » Il n'est pas le seul à l'avoir remarqué. « Une fille de 15 ans de mon quartier a été mariée à un commerçant du Nigeria moyennant neuf millions de FCFA, s'offusque Khamma, infirmier à Agadez. Le comble, c'est qu'elle n'a même pas vu son mari avant la cérémonie! »

Ces prétendants venus du Nigeria voisin embauchent un "dénicheur" nigérien chargé de trouver la "marchandise". A.M., une des victimes de ces mariages d'un autre âge et qui a requis l'anonymat, affirme que leur complice à Agadez s'appelle A. Il cherche par tous les moyens à entrer en contact avec une belle fille ou une des ses amies pour avoir une photo. Il fait miroiter ensuite à sa "proie" un avenir enchanteur et lui vante les atouts d'un ami qui l'aurait déjà remarquée! A.s'éclipse ensuite un moment d'Agadez avant de réapparaître chargé de petits cadeaux – étoffes chères, bijoux en pacotille ou téléphone portable – qu'il présente comme provenant du mystérieux prétendant. Naïve, la jeune fille tombe dans le piège. A. demande alors à rencontrer les parents pour leur parler mariage ! Une fois le terrain déblayé, il informe son client et la photo scannée et envoyée par mail sert de pièce

à conviction.

Contacté par une source de Aïr Info, A. se défend bien d'avoir jamais obligé une famille à marier leur fille. « Je vous assure que ce sont elles qui me contactent pour que je leur rende ce service ! Je ne fais que rapprocher parents et prétendants, c'est tout ! »

Si certains parents se plaignent de A., qu'ils jugent à l'origine de trop d'unions éphémères, d'autres par contre affirment que l'entremetteur est une aubaine. Tounfana G., une mère de famille, n'y va pas par quatre chemins : « Je préfère marier mes filles à n'importe qui que de les laisser traîner dans les rues d'Agadez et contracter des grossesses indésirables. Le mariage, c'est la sunna du prophète Mohamed. »

Unions éphémères

La plupart de ces unions ne durent qu'un temps. Trompées et exploitées sexuellement, ces filles devenues très tôt femmes ruminent les péripéties vécues en lieu et place de l'eldorado promis! Plusieurs jeunes filles, qui étaient encore à l'école quand le prince charmant les a fait venir chez lui, reviennent brisées et déçues par leur aventure. « J'ai passé plusieurs nuits dans une maison close, d'où je n'avais pas le droit de sortir ou même de causer avec les gens, affirme G, une jeune femme de retour maintenant à Agadez. Parfois mon mari ne revenait que la nuit. Il disait qu'il cherchait une maison de location où on allait habiter. C'est quand la propriétaire de la maison m'a demandé de partir parce qu'il ne l'avait pas payée que j'ai su que j'avais épousé un menteur! »

Aïcha est aussi victime d'un mariage précoce. La jeune mère de 17 ans n'a passé que quelques mois chez son mari à Kaduna, la grande ville du nord du Nigeria. Quelques mois lui ont suffi pour le jauger : « Un obsédé sexuel qui court derrière toutes les femmes, dit-elle. J'étais déjà tombée enceinte de lui avant de découvrir son vrai visage ».



Danses et réjouissances lors de mariages souvent arrangés

Revenue à Agadez pour accoucher de son premier fils comme le veut la coutume, elle jure de ne plus remettre pieds au Nigeria. « J'ai vécu l'enfer à Kaduna ! Mon mari m'a caché d'abord ses deux autres épouses et, pire, il a eu le culot de revenir à Agadez prendre une quatrième femme, touarègue comme moi. » Aïcha ne veut plus entendre parler de mariage. Elle s'occupe seule de son nouveau-né qui n'a pas encore vu son père. Ce dernier a juste envoyé quelques sous pour le baptême. « Je regrette d'avoir abandonné l'école », confie la jeune mère à Aïr Info.

Plus la jeune fille est belle, plus la dot à verser est grande. Officiellement fixé à 15 ans, l'âge minimum légal du mariage n'est pas respecté par les oulémas. Malam Ismaghuila, imam d'une mosquée d'Agadez, est intraitable : « Un père peut donner sa fille en mariage même à dix ans ! L'essentiel est que le conjoint ne s'approche d'elle que lorsqu'elle aura atteint la majorité... »

À l'UNICEF d'Agadez, on dit ne pas avoir de données récentes sur le sujet. Par contre, l'AFETEN, une association qui lutte contre le trafic des enfants et qui collabore avec l'UNICEF, s'y intéresse. « Nous sommes au courant, soupire Moutari Mamane, son responsable régional. Des

filles d'ici, des touarègues issues pour la plupart de familles démunies qui partent au Nigeria pour un séjour de plusieurs mois ! Il faut avouer que la majorité d'entre elles sont vraiment belles. Elles reviennent avec des motos et véhicules de luxe ».

Ce commerce de la chair fraîche ne touche pas que le grand voisin du Sud. Les pays arabes aussi sont entrés dans la danse. « Au niveau de notre comité local d'Enfance en difficulté, nous avons rapatrié 328 enfants tous sexes confondus. Rien qu'en 2008, nous avons pris en charge 150 enfants dont huit filles mineures, une Nigérienne, une Togolaise et six Nigérianes. » Le problème du mariage précoce commence à intéresser la justice. C'est par l'Association nigérienne pour la défense des droits de l'Homme (ANDDH) que j'ai été informé d'un tel trafic mais malheureusement la mineure était déjà partie au Nigeria, se désole Roro Abdoulaye, juge des mineurs contacté par Aïr Info. « J'ai su que le père, saisi par l'ANDDH, aurait mal encaissé le fait que les défenseurs des droits de l'Homme se mêlent d'une affaire le concernant. » Et le juge d'expliquer qu'il existe une « problématique en droit nigérien concernant le mariage car tout problème de mariage précoce

est renvoyé au coutumier, même si l'enfant est éduqué ! Il est dit seulement dans la loi nigérienne que l'école est un droit mais pas obligatoire à la différence d'autres pays ! Il nous est impossible d'agir sans verser dans l'illégalité...

»
Cependant, quand le juge est saisi conformément à l'article 13 de la loi 99/11 du 14 mai 99, qui prévoit que seuls l'enfant, les parents, les tuteurs ou le procureur de la République sont habilités à saisir le juge en pareille circonstance, la justice peut intervenir.

« Un Nigérian avait envoyé plus de un million de FCFA pour couvrir les dépenses du mariage avec une très jeune fille, explique Roro Abdoulaye. Le mariage fut scellé mais avant que l'épousée rejoigne son mari, le tribunal a été saisi de l'affaire et le juge a annulé le

mariage. »

Ce que confirme Seyni Saïdou, juge d'instruction près le tribunal d'Agadez. « Les mariages précoces sont une réalité et il faut encourager la répression des acteurs de tels trafics, passeurs, et autres proxénètes. Ceux qui ont connaissance de cela comme les associations, les ONG ou même les victimes doivent le dénoncer auprès des officiers de police judiciaire ou directement au Parquet. »

Le juge d'instruction regrette aussi qu'au Niger les mariages sont régis par les coutumes, qui permettent aux parents de donner leurs filles en mariage à qui ils veulent et quel que soit leur âge. « Des règles coutumières contraires aux conventions ratifiées par le Niger », martèle-t-il.

Ibrahim Manzo DIALLO

Les dessous de l'arrestation du guitariste Abdallah OUMBADOUYOU à Arlit

Le guitariste Abdallah Oumbadougou, grande figure de la chanson touarègue a passé 6 jours de garde à vue à Arlit. Il lui serait reproché d'avoir soutenu ouvertement le MNJ jusqu'à lui dédier une chanson après l'attaque de Tizirzet. Abdallah a nié en bloc ces fausses allégations. Heureusement que la vérité a fini par se savoir et qu'il ait été blanchi.

Qu'est-ce qui s'était alors passé? De sources sûres Oumbadougou a été dénoncé par ceux qu'on appelle couramment à Agadez les "Gouads" ou les indicateurs. Il n'a jamais reconnu ce qu'on lui reprochait notamment d'être un activiste au service du MNJ. Puisque tout le monde sait que Abdallah a rejoint ses amis en France pour la promotion de leur dernier album. Il est connu en effet qu'il collabore avec le

groupe Gnawa Diffusion sillonnant l'Europe pour porter le message de leur beau brassage multiculturel. Les fonds collectés permettent à Abdallah de faire marcher ses deux écoles de musique, l'une à Arlit et l'autre à Agadez. Est-ce cela qu'on veut lui interdire? De retour au pays, il était d'abord à Niamey venant du Burkina. Et comme s'il pressentait ce qui l'attendait, Abdallah aurait d'après certaines sources rendu même visite à une personnalité à Niamey pour l'informer de son intention de continuer à Arlit malgré la situation qui y prévaut pour voir sa famille. Et l'autorité lui aurait rassuré que rien ne lui arrivera puisque des instructions ont été données à qui de droit sur place à Arlit et Agadez.

Et c'est à peine rentré que ceux qui vivent du malheur de leurs propres frères l'auraient

vendu.

Plusieurs personnes en prison aujourd'hui dans le cadre de ce conflit sont gardées suite à de tels colportages. Le cas le plus illustratif est celui de deux jeunes femmes encore en taule pour une histoire d'attentat à la grenade à dormir debout. Il y a aussi celui d'un agent de la Somaïr du nom de Bazo Naferoune qui croupit en prison depuis plus d'un an pour une liste de personnes retrouvée chez lui, liste qui s'est avérée celle de leur club de pétanque. Les personnes mentionnées présentes à Arlit auraient toutes confirmé l'origine de la liste mais le malheureux père de famille attend toujours son sort. C'est hélas un cas parmi tant d'autres qui doit interpeller les associations des Droits de l'Homme qui se taisent étrangement.

Luc

Arlit

La société civile épingle la SATOM

Arlit, le 11 janvier 2009

A

Monsieur le Directeur de la SATOM
(Représentation à Arlit).

Objet : Votre chantier de criblage dans un quartier de la ville d'Arlit.

Monsieur le Directeur,

Les populations du quartier Bagdad (Akokan) se sont plaintes de l'installation par votre entreprise d'un chantier de criblage et tris de banco à 300 m environ de leurs habitations.

La coordination de la société civile d'Arlit s'est rendue sur le lieu pour constater les faits et évaluer les impacts environnementaux du chantier. De cette visite les constats suivants ont été retenus : Il s'agit effectivement d'un chantier extrêmement poussiéreux. Les poussières envahissent les habitations du quartier Bagdad et une partie du quartier cité COMINAK. Les poussières dégagées sont très importantes et se déposent sur les corps des personnes et leurs biens et constituent une gêne respiratoire importante. Une école du dit quartier est en première ligne de votre poussière. Les travailleurs qui sont sur le chantier ne portent aucun matériel de protection (masques et tenue de travail). Rien ne justifie la présence de ce chantier à cet endroit. La mairie de la commune urbaine n'a pas été informée de l'implantation de ce chantier.

Comme vous le savez, la loi n° 98-56 du 29 décembre 1998 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement dit :

- **Article 4 :** Toute personne a droit à un environnement sain.

L'Etat veille à la protection de l'environnement qui est d'intérêt général.

Chacun est tenu à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement dans lequel il vit.

- **Article 11 :** Les associations reconnues d'utilité publique œuvrant dans le domaine de l'environnement peuvent se porter partie civile devant les juridictions

répressives en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions de la présente loi causant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs qu'elles ont pour objet de défendre.

Article 47 : Il est interdit de porter atteinte à la qualité de l'air ou de provoquer toute forme de modification de ces caractéristiques susceptibles de nuire à la santé publique ou à la conservation des biens.

Comme vous devez le constater vous-même, l'installation de votre chantier à ce endroit au delà de la violation des lois et règlements est une insulte supplémentaire pour la population d'Arlit en proie aux poussières que vos camions et ceux des filiales d'Areva soulèvent et qui envahissent tous les soirs cette ville.

La coordination de la société civile d'Arlit, réunie en séance extraordinaire le dimanche 11 janvier 2009 pour examiner les faits décrits ci-dessus a décidé :

- d'exiger le déménagement immédiat de votre chantier de Bagdad.

Si dans délai de trois(3) jours, votre chantier n'a pas été déménagé, un sitting auquel est convié toute la population du quartier Bagdad sera organisé sur le chantier jusqu'à satisfaction de la revendication.

A cet effet, la coordination de la société civile d'Arlit vous tient pour responsable de tout ce qui adviendra.

Dans l'espoir d'entendre le cri de la population du quartier Bagdad, veuillez recevoir Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Copie :

- Préfet du département d'Arlit.

- Maire de la commune urbaine d'Arlit

- Chef service Environnement Arlit.

Pour la coordination :

Le Président :

Almoustapha Alhacen

Air Info, toute l'info du grand Nord

COUP DE



GUEULE...

Contre la cherté de la vie à Agadez

Il est devenu pratiquement impossible pour tout chef de famille modeste de vivre à Agadez. Tout est cher! Les commerçants comme par entendement tacite montent le prix de tous les produits de première nécessité. Ainsi le sac de riz oscille entre 27000 et 29000 FCFA aujourd'hui. L'huile et les pâtes alimentaires aussi et cela malgré notre voisinage avec deux pays arabes ne font que monter en prix. Les pères de familles ne savent plus à quel saint se vouer.

Kader P.

APOSTROPHE CITOYENNE À

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous apostropher pour la huitième fois sur un problème très grave que notre fibre citoyenne ne peut taire par souci de quiétude au sein de nos communautés! Depuis quelques mois, sinon quelques années, un peu partout dans la région d'Agadez, des pratiques peu orthodoxes ont cours! Celle de la création anarchique de villages là où rien ne le justifiait par exemple! Sous couvert de leur robe d'élus locaux et même nationaux, des politiciens créent des villages à chaque kilomètre, et pire encore y placent des chefs acquis politiquement à leur cause. Le danger, c'est que tout se passe en ignorant royalement l'autorité de tutelle qui est contournée et n'est saisie que quand les choses empirent. Ceux qui sont placés le plus souvent leur destin confié au tout venant. Nous avons en notre possession un des ces nombreux documents distribués à la volée et qui ne portent qu'une seule signature, celle du "faiseur de chefs" à des fins purement politiques. Ces actes très graves, qui prennent de l'ampleur avec l'approche des élections, doivent nous interpeller tous car ils minent les rapports séculaires entre nos populations vivant en parfaite symbiose! Si rien n'est fait pour stopper cela, des affrontements meurtriers risquent de survenir dans ces zones.

Questions. Est-ce que votre ministère est au courant de telles pratiques? Que comptez-vous faire pour désamorcer ce cocktail "explosif"?

Dans l'attente d'une réponse dans le prochain numéro, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Ibrahim Manzo DIALLO
citoyen d'Agadez

COUP DE



COEUR...

Pour un voyage aux Etats-Unis

Le responsable du journal Air Info séjourne depuis quelques jours aux Etats-Unis sur invitation de l'Etat américain. Ce choix qui honore notre organe et la presse indépendante de notre pays s'inscrit dans le programme international visitor's. Il est initié dans le but de faire connaître le journalisme d'investigation aux participants. Outre le Niger quatre autres pays sont invités. Il s'agit du Rwanda, de la Mauritanie, du Cameroun et de la Guinée Bissau. Nous y reviendrons.

La Rédaction

JEUX DE LA CENSAD À NIAMEY

Un honneur national

Niamey, la capitale nigérienne accueille en février 2009, les 1ers Jeux de la CENSAD. Ainsi en ont décidé, le mercredi 16 avril dernier, les ministres de la jeunesse et des sports des 25 pays membres de cet espace à l'issue d'une rencontre à Niamey. Niamey, capitale du Niger abrite les premiers jeux de la CENSAD comme convenu en avril dernier les ministres de la jeunesse et des sports des vingt cinq pays de cette organisation. C'est ainsi le deuxième grand événement international que notre pays organise. 2250 athlètes et artistes en provenance des 25 pays membres prennent part à cette manifestation sportive et culturelle de la CENSAD et dont l'initiative est l'œuvre de notre

compatriote Docteur Sériba Mahamane Lawan, l'actuel Directeur des Jeux de la Francophonie, qui, en début 2006, avait ficelé et défendu le projet de création des Jeux de la CENSAD à Syrte (Libye). Sept disciplines sportives sont retenues par le conseil des ministres des Sports de la CENSAD. Il s'agit de: l'athlétisme (Dames et Messieurs); basket ball (Dames); boxe (Messieurs); football (Messieurs); hand ball (Dames et Messieurs); lutte traditionnelle (Messieurs) et tennis de table (Dames et Messieurs). Cinq disciplines artistiques et culturelles ont ainsi été retenues. Il s'agit de la chanson, de la danse d'inspiration traditionnelle, de la peinture, de la photographie et de la

sculpture. Toutes ces compétitions suscitées sont exclusivement réservées aux jeunes de moins de 20 ans. D'ores et déjà, des pays comme le Bénin et tant d'autres moissonnent de médailles. Ces jeux au delà de leur aspect festif constituent un ferment d'unité et de cohésion entre nos différents peuples. Des jeunes d'Agadez comme M. Tamari dit Daglo font partie de l'équipe nigérienne. Bonne chance et que les jeux soient des plus joyeux et mémorables pour l'image de notre pays. Il nous faut montrer de notre légendaire hospitalité afin que nos hôtes retournent chez eux avec une image très positive de leur séjour au Niger.

Zakari Abdoukarim

l'éditeur du livre Le Privilège des Jonquilles de Pascal Sevrant jugé

Pascal Sevrant avait fait scandale en jugeant la sexualité des Noirs responsables de nombreux maux. Le tribunal juge son éditeur. Quelques mois avant sa mort, le 9 mai dernier, Pascal Sevrant avait créé une polémique malodorante. Dans son livre Le privilège des Jonquilles, il avait écrit que les Noirs ont la mort « au bout de leur bite. » Un scandale pour beaucoup d'associations, dont la Licra, et par le Niger, qui décidèrent alors de porter l'affaire en justice. Le tribunal correctionnel de Paris rendra prochainement sa décision concernant l'éditeur de l'ouvrage incriminé. La maison Albin Michel est ainsi attaquée en diffamation. À l'époque des faits, l'animateur de la Chance aux chansons sur France 2 avait regretté d'être taxé de raciste. Il s'était expliqué sur cette phrase, « les coupables sont facilement identifiables, ils signent leurs crimes en copulant à tout-va. La mort est au bout de leur bite, ils peuvent continuer parce que ça les amuse, personne n'osera leur reprocher cela, qui est aussi un crime contre l'humanité : faire des enfants, le seul crime contre l'humanité impuni », mais avait refusé de présenter des excuses. Il s'était rassuré lui-même et déclaré « Je ne suis pas raciste. Malgré cette affaire, les gens de couleur me sourient et m'embrassent toujours comme avant dans la rue, de plus, je n'ai pas de problèmes avec eux. »

Air Info

l'actualité du grand nord

CONTACTS :

Cel : 96 97 50 96
96 99 21 31

mel : airhorizoncom@yahoo.fr

Sites Web :

tamtaminfo.com
agadez.org
nigerdiaspora.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Ibrahim Manzo Diallo
96 68 26 78
alhou.riya@yahoo.fr

INFOGRAPHIE

I-C-S

Indi-Copieurs-Services

Maquette

BIANOU
93 24 35 82

TIRAGE

1500 exemplaires
NIN / Agadez
BP 198
Tel : 20 440 202

Scandale foncier à Agadez

Agadez, un grand réseau de vendeurs clandestins de parcelles vient d'être démantelé. C'est ainsi que plusieurs personnes sont interpellées et mises sous mandat dépôt en prison pour avoir écoulé illégalement des parcelles du domaine de la commune et avec usage du faux pour du faux. Il se sussure que ce sont de centaines de parcelles qui ont été ainsi vendues. La plupart de cas, c'est par exemple des détentions coutumières portant une fausse signature et un faux cachet du Sultan d'Agadez qui sont remises à l'acheteur et le terrain borné en cachette.

La Justice et le service de la Police contactés par Air Info pour en savoir plus ont préféré se taire et laisser se poursuivre l'instruction de l'affaire. M. Abdoulaye Dilla, maire par intérim d'Agadez a donné son point de vue sur cette histoire qui fait verser beaucoup de salive à Agadez. D'aucuns ramènent l'épisode du maire déchu Elh. Akoli qui a bien voulu en son temps mettre de l'ordre mais hélas... *A suivre.*

“..Pas de panique ! Si vous voyez quelqu'un s'agiter, ce qu'il a acquis sa parcelle par un des ces canaux douteux”, affirme Abdoulaye Hama DILLA, maire par intérim de la commune d'Agadez



M. le Maire ! Pouvez-vous éclairer nos lecteurs sur ce qui se passe actuellement et qu'on appelle couramment « Affaire Parcelles » ?

Merci de nous donner l'opportunité d'éclairer la lanterne de vos lecteurs sur cette affaire qui défraie la chronique à Agadez. Tout a commencé le 10 janvier quand la Police d'Agadez a procédé à l'interpellation et arrestation de quelques personnes impliquées dans le domaine du

foncier de la commune. C'est la suite normale et logique d'une plainte déposée il y a de cela cinq mois par la Mairie d'Agadez au niveau du Parquet. Et ce qui nous a motivé à porter plainte, c'est un secret de polichinelle à Agadez, le domaine foncier est très mal géré.

A quelques mois de la fin de notre mandat, nous nous sommes dit qu'il ne suffit pas seulement de faire des réalisations, il nous faut agir dans ce domaine afin de léguer un héritage saint aux successeurs. C'est pourquoi nous avons agi pour assainir ce secteur très sensible.

Des agents de la Mairie et même un élu local sont actuellement sous mandat dépôt au camp pénal d'Agadez. Est-ce que la responsabilité du Conseil que vous présidez n'est pas engagée?

Nous sommes au stade de l'instruction de l'affaire, nul

ne peut préjuger sur les responsabilités des uns et des autres. L'enquête qui suit son cours déterminera certainement qui est qui et qui a fait quoi dans cette affaire. Il y a certainement de gens qui sont interpellés mais qui n'ont pas une responsabilité dans ce qui se passe. Le juge qui a en charge l'affaire le saura au cours de l'enquête et ceux qui n'ont rien à se reprocher dans cette affaire seront à coup sûr libérés une fois la vérité rétablie.

Plusieurs détenteurs d'actes de cession s'attourent à la Mairie pour vérifier l'authenticité de leurs pièces. Qu'est-ce que vous leur dites ?

De garder leur sang-froid et se dire que de toutes les façons, il est très facile de séparer la bonne graine de l'ivraie. Les actes de cession en bonne et due forme, tout le monde les connaît et les canaux par



Des bornes nuitamment placées déterrées par la Mairie

lesquels on les acquiert sont connus de tous. Alors, pas de panique ! Si vous voyez quelqu'un s'agiter, ce qu'il a acquis sa parcelle par un des ces canaux douteux.

Certaines personnes arnaquées dans ce cadre espèrent une clémence du Conseil ! Seront-elles dédommagées à votre avis ?

Non, c'est une affaire civile, je ne vois pas par comment la Mairie qui n'a pas bouffé leur argent va t-elle les dédomma

ger. Ceux qui ont été escroqués peuvent saisir les instances compétentes afin de rentrer dans leurs droits.

Un dernier mot, M. le Maire ?

Nous sommes sereins au niveau de la Mairie, nous faisons confiance à la Justice et nous espérons que cette affaire va être d'une grande pédagogie pour l'avenir.

Interview réalisée par DIM

Air-Transport



NOS AGENCES À L'INTÉRIEUR

Agadez :
Face station Kawar : 96993731
Arlit :
Face Pharmacie Populaire : 93220563
Dosso :
Face Village Artisanal : 96036092
Konni :
Derrière la Radio anfani : 96295279

Maradi :
A côté de la Nigelec : 96968332
Tahoua :
Derrière Tribune Officielle : 96971344
Zinder :
A côté de la Boulangerie Grand Marché : 96974724

Voyagez en toute quiétude

CARNET DE VOYAGES

Un mythe nommé OBAMA



Barack OBAMA, premier président noir des Etats-Unis

Dans tous les magasins, sur tous les étalages et dans toutes les vitrines de villes des Etats-Unis, le radieux visage du nouveau président vous accueille.

M. Barack Obama, 47 ans, inconnu il y a quelques années encore est incontestablement aujourd'hui parmi les présidents les plus adulés du monde. Ce jeune président qui fait presque l'unanimité partout aux Etats-Unis a connu destin fascinant et improbable, qui l'a porté d'Hawaï à Washington, en passant par l'Indonésie, la Californie, New-York, Boston et les quartiers difficiles de Chicago... jusqu'à la présidence des Etats-Unis. Retour sur une incroyable "succes story" qui a fait rêver l'Amérique et le monde entier.

Qui est Barack Hussein OBAMA ?

Barack Hussein Obama Junior est né le 4 août 1961 à Hawaï dans la ville d'Honolulu. Il semblait prédestiné à un destin hors du commun : « Barack » signifiant « béni » en hébreu, en arabe et en langue swahilie (dialecte bantou d'Afrique de l'Est). Quant à son nom de famille « Obama », il signifie « lance enflammée » en langue swahilie.

En effet, le père du candidat à l'investiture démocrate, Barack Hussein Obama senior (1936-1982), est né au Kenya. Fils d'un guérisseur de l'ethnie Luo, il est éduqué dans la religion musulmane avant d'entrer à l'école des missionnaires qui lui paieront ses études à Nairobi. Ils l'envoient ensuite à Hawaï pour qu'il suive une formation d'économie à l'université. Etudiant brillant, il fonde l'association des étudiants étrangers, devient très populaire et rencontre la future mère de son fils Barack junior. Shirley Ann Duham (1942-1995) est originaire de l'Etat du Kansas (au centre des Etats-Unis). Fille d'un représentant en meubles,

ancien vétéran de l'armée de Patton qui avait également du sang cherokee dans les veines, et d'une employée de banque, ancienne ouvrière des usines d'aéronautique de Wichita en 1941, la mère de Barack Obama est étudiante en anthropologie à l'université d'Hawaï lorsqu'elle rencontre Barack Hussein Obama Sr.

De famille chrétienne, elle est agnostique. Coïncidence étonnante avec les aspirations actuelles de son fils : elle est une descendante de Jefferson Davis, président des Etats confédérés d'Amérique pendant la guerre de sécession, dans les années 1860 Barack Hussein Obama Sr. et Shirley Ann Duham se marient en 1960. Ils divorcent alors que leur fils Barack Jr., né en 1961, n'a que deux ans.

Le père du candidat à l'investiture démocrate, malgré la proposition de la New School of New York d'accueillir et de prendre en charge sa famille, préfère accepter l'offre de l'Université Harvard, plus réputée, et de partir seul.

Diplômé en économie, Barack Hussein Obama Sr. repart ensuite au Kenya où il fonde une nouvelle famille. D'abord homme en vue dans le gouvernement kenyan de Jomo Kenyatta, il finit par s'opposer aux projets du président.

Limogé, boycotté, il sombre dans la misère et l'alcoolisme avant de se tuer dans un accident de voiture en 1985.

Peu après le divorce, Shirley Ann Obama se remarie avec un étudiant originaire d'Indonésie. La famille emménage à Jakarta où naît Maya, la demi-sœur de Barack Obama.

Le candidat à la présidentielle y vit 4 ans, de 1967 à 1971. Il suit une scolarité difficile, d'abord deux ans dans une école publique musulmane puis deux autres dans un cours catholique. À l'âge de 10 ans, il est finalement rapatrié, seul, à Honolulu pour vivre chez ses grands-parents maternels, un couple modeste, afin de s'assurer une meilleure scolarité qu'en Indonésie.

Sa mère, divorcée une seconde

fois, l'y rejoindra plus tard. La situation financière de la famille est alors précaire, selon son autobiographie « Rêves de mes pères Barack Obama étudie ensuite au Collège occidental de Californie, puis à l'Université de Columbia à New-York, dont il sort diplômé en sciences politiques et relations internationales. Il commence sa vie professionnelle en tant qu'analyste d'affaires à Chicago, ou il devient animateur social dans les quartiers défavorisés, puis revient aux études, dans la prestigieuse université d'Harvard, celle-là même qui avait conduit à l'explosion de son noyau familial. Il en sort avocat et avec l'honneur d'avoir été le premier noir élu rédacteur en chef de la fameuse « Harvard Law review ».

Obama Junior fonde une famille

Barack Obama vit en couple avec Michelle Robinson, juriste originaire de Chicago. Le couple Obama a deux filles, Malia Ann (née en 1999) et Natasha (née en 2002).

Michelle Robinson-Obama est une avocate renommée, figure influente du Parti démocrate local et proche du maire de Chicago, Richard M. Daley. C'est elle qui va propulser la carrière politique de son époux alors qu'il n'a, jusque là, milité activement que pour soutenir la candidature de Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis et celle de Carol Moseley-Braun au sénat.

Il s'est fait remarquer sur la scène nationale lors de la précédente campagne présidentielle. Le candidat démocrate John Kerry cherche alors un orateur noir de talent pour contrer la percée des idées de son adversaire George W. Bush dans les églises de Chicago. Il fait appel à Barack Obama, qui se révèle sous les feux des projecteurs à Boston, en juillet 2004, lors de la Convention démocrate. Il y prononce un discours poignant, évoquant une Amérique généreuse, propice au rêve, et se prend en exemple pour illustrer son propos.

Une entrée en politique réussie

En novembre 2004, Barack Obama, déjà élu local au Parlement de l'Illinois (il représentait le South Side, un quartier difficile de Chicago) décide de tenter sa chance aux élections sénatoriales. Sans véritable opposition, le parti républicain ayant parachuté sur le tard Alan Keyes, un candidat ultraconservateur, Barack Obama est élu. Il devient le 3ème sénateur afro-américain de l'histoire des Etats-Unis. Depuis cette élection sa popularité n'a cessé de grandir.

Et le 9 février 2007, il déclare officiellement sa candidature à l'investiture démocrate pour l'é-

lection présidentielle américaine de 2008.

Durant l'année 2007, sa popularité grandit. Il reçoit le soutien de nombreux people, tels que Will Smith, George Clooney, Matt Damon, Scarlett Johansson ou Oprah Winfrey, star de la télévision américaine.

Le 3 janvier 2008, Barack Obama remporte les premières élections primaires dans l'Etat de l'Iowa avec 38% des suffrages exprimés, loin devant le sénateur John Edwards (30 %) et l'ancienne First Lady Hillary Clinton qui a obtenu 29 %.

Le Changement, thème de campagne de OBAMA

Il fait du « changement » son thème phare dès le début de la campagne. Pour beaucoup d'électeurs démocrates, il incarne le rêve américain, mais aussi un renouveau de la politique nationale.

Le 8 janvier, il perd dans le New Hampshire avec 37% des suffrages exprimés contre 39% pour Hillary Clinton).

Cette courte défaite ne le démotive pas. Il prend conscience du phénomène qui est en train de se réaliser autour de lui et lance un nouveau slogan : « Yes, we can ! », (Oui ! nous le pouvons !)

Le 27 janvier 2008, sa très large victoire (55 % contre 27 % pour Hillary Clinton) lors des primaires de Caroline-du-Sud le remet en bonne position avant le « Super Tuesday » du 5 février 2008. Les sondages montrent que Barack Obama est de plus en plus apprécié dans la population américaine, quel que soit le genre, la couleur de peau, et l'âge !

Le dynamisme hors-pair du candidat OBAMA

Obama devient le chouchou des médias. Déjà favori pour le prestigieux quotidien national Boston Globe, il fait la couverture de tous les magazines d'actualité américains. Le phénomène traverse également l'Atlantique. Obama fait la Une de plusieurs magazines en Europe.

Souvent comparé au président Jhon KENNEDY, Barack Obama reçoit le 28 janvier 2008 le soutien de Caroline Kennedy, qui déclarait : « Je soutiens Barack Obama parce qu'il suscite un enthousiasme qui me rappelle mon père ».

C'est fort de tous ces soutiens que l'homme qui veut changer le visage de la grande Amérique va résolument affronter et l'emporter sur M.Cain, le candidat des Républicains.

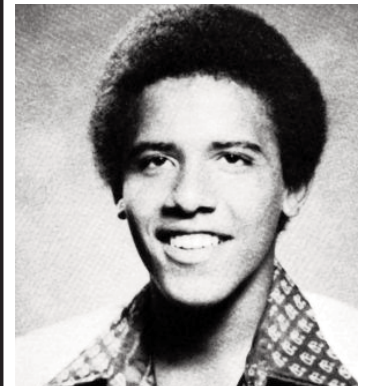
Diallo Ibrahim Manzo, envoyé spécial à Washington



OBAMA enfant



OBAMA fils dans les bras de son père Kenyan



Etudiant encore, OBAMA se distinguait par son engagement



Michele, femme d'OBAMA, premier soutien du candidat noir



Joe BADIN soutient OBAMA



Des célébrités aux côtés d'OBAMA

Les dangers de l'extraction de l'uranium

(cas du Canada)

L'exploitation de l'uranium comporte certains atouts, comme les revenus à l'exportation et la création d'emplois. Toutefois les effets négatifs de l'exploitation sur l'environnement, l'économie, les autochtones et la santé l'emportent sur ces avantages. Lorsqu'il se désintègre, l'uranium émet de l'énergie et se transforme en substances diverses qui se désintègrent à leur tour, tout en produisant de l'énergie radioactive. Ces matières émettent des radiations de faible intensité capables de pénétrer les cellules et de modifier les molécules nécessaires à un fonctionnement normal. C'est cela qui pose le risque le plus important pour la santé. Les effets nocifs des radiations atomiques -- cancer, leucémie, problèmes de reproduction et troubles génétiques -- ont fait l'objet d'importants débats. Aujourd'hui, la plupart des scientifiques considèrent que

toute exposition aux radiations atomiques constitue un risque pour la santé. À l'état naturel, l'uranium est dangereux parce qu'il peut émettre des produits de désintégration radioactifs comme le radon et le radium dans l'environnement. Le minerai d'uranium extrait du sol et broyé est plus dangereux encore, car il expose davantage les humains, la faune et la flore à la radioactivité de l'uranium lui-même et des gaz et solides radioactifs qu'il répand dans l'environnement. Les risques pour les mineurs Bien que nous soyons tous exposés aux dangers de l'exploitation minière de l'uranium, les personnes qui courent le plus grand risque sont les mineurs qui transportent l'uranium vers la surface. Les produits de filiation du radon sont présents dans la poussière microscopique qu'ils respirent. Ces particules radioactives s'infiltrent à demeure dans les poumons, dont ils endommagent les tissus.

Les désastres dans l'environnement

L'uranium peut nuire à l'environnement de plusieurs façons. Voyons d'abord l'impact du processus minier lui-même. Pour extraire l'uranium, il faut détruire de grandes surfaces de terres qui resteront stériles des années durant. Le traitement du minerai exige l'usage de produits chimiques toxiques: ammoniac, acide chlorhydrique, kérosène et eau oxygénée. Ces substances sont systématiquement déversées dans l'environnement. Le plus grand risque pour l'environnement est dû aux résidus miniers laissés par le broyage et le traitement du minerai d'uranium. Ces résidus conservent 85 pour cent de la radioactivité du minerai d'origine sous forme de produits de désintégration qui se régénèrent sans cesse. Les tas de résidus miniers contiennent également des matières

chimiques toxiques: acides, arsenic, nitrates et métaux lourds. Environ 175 millions de tonnes de résidus jonchent le sol canadien. Or personne n'a encore abordé le problème de l'élimination de ces déchets radioactifs. Personne ne s'est encore demandé à qui reviendra cette tâche. En fait, d'immenses tas de résidus ont simplement été abandonnés lors de fermetures de mines. Laissés dans l'environnement immédiat, ces résidus laissent échapper des poussières radioactives et du radon dont les retombées radioactives se répandront sur de vastes étendues pour des milliers d'années à venir. Des études ont démontré que les radiations des résidus miniers ont atteint la végétation des Territoires du Nord-Ouest, les caribous et même la population Inuit de la région. En Ontario dans les années soixante-dix, toute la région de la rivière Serpent, soit un réseau de 88 km

de ruisseaux, de lacs et de rivières, est devenu impropre à la consommation car des résidus émanant d'Elliot Lake s'y sont infiltrés. Les mines d'uranium modernes ont également leur part de problèmes: des pannes et des erreurs dans les systèmes de gestion des déchets ont provoqué plusieurs accidents de pollution. A cause d'une soupape défectueuse, la mine de Rabbit Lake en Saskatchewan a répandu plus de deux millions de litres d'eau radioactive dans le lac Wollaston. Les sociétés d'exploitation de l'uranium avaient affirmé qu'il n'y aurait pas d'accidents. Or ils se sont avérés nombreux. En 1990, l'International Uranium Congress a précisé que depuis 1980, les trois sites miniers de la Saskatchewan ont été le théâtre de plus de 150 déversements accidentels d'eau radioactive ou autrement contaminée.

Rassemblés par Bianou

Hôtel Tarka

Un vrai à la porte du désert



Tél : (00227) 20 61 07 35 / Fax : (00227) 20 61 07 36

E-mail : hoteltarka@gmail.com - BP : 192 - Tahoua (République du Niger)

NOUVELLE IMPRIMERIE DU NIGER

VOS AFFICHES jusqu'à 4m x 3m et plus

Place du Petit Marché - Tél. 73 47 98 - Fax 73 41 42 - E-mail : nin@intnet.ne - BP 61 Niamey

Poème

L'HYMNE DE LA NUBILE

Sur le sentier aride
Erre une silhouette vêtue
des haillons sevrés
d'indigo
Ses yeux rougis sondent
des pistes anonymes

Princesse noble à
l'honneur poignardé,
Elle erre de dune en dune
silhouette honnie,
fragile roseau
au gré des tempêtes

Son bas-ventre meurtri
par le supplice subi
la veille et l'avant-veille
enflamme sa raison,
guide ses pas
vers le purgatoire

Cheveux au vent
la nubile apprivoisée
rattrape son pagne
tâché de sang,
lasse mais coriace
arrive enfin au puits

Adossée à sa margelle,
chante l'hymne
de sa vie de chienne,
implore pardon
aux siens et au ciel et
saute dans le vide

Ô Princesse bien-aimée,
ton dernier cri
au vent et aux étoiles
a brisé les fers,
noyé les peurs
dans la guelta de Timia

Ô Gardienne de tentes
témoin d'horreurs,
raisin mûr au soleil,
dîner de charognards,
Ton suicide restera
balise dans les ténèbres.

DIALLO Ibrahim Manzo

Chers lecteurs, vous aussi si vous avez des poèmes à faire publier, n'hésitez pas ! Envoyez les au siège du journal sis au quartier Amdit